

Si vous avez entre 50 et 74 ans Et présentez une comorbidité

» Pathologies cardio-vasculaires

Hypertension artérielle compliquée, antécédent d'accident vasculaire cérébral, antécédent de coronaropathie, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque

» Diabète de type 1 et 2

» Obésité

Avec indice de masse corporelle supérieure ou égal à 30

» Cancer ou hémopathie maligne

» **Maladies hépatiques chroniques**, en particulier la cirrhose

» **Immunodépression** congénitale ou acquise

» **Syndrome drépanocytaire majeur** ou antécédent de splénectomie



» Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale,

notamment : broncho pneumopathie obstructive, insuffisance respiratoire, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose

» Insuffisance rénale chronique

» Pathologies neurologiques

Maladie du motoneurone, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, quadriplégie ou hémiplégié, tumeur maligne primitives cérébrale, maladie cérébelleuse progressive

» Troubles psychiatriques

» Démence

Votre service de santé au travail peut vous vacciner

La vaccination est un choix personnel et à l'initiative du salarié.
Ce dernier reste libre de se faire vacciner par son médecin traitant

La vaccination est gratuite et réalisée en toute confidentialité

Si vous êtes volontaire pour être vacciné, contactez votre service de santé au travail

Le périmètre d'intervention des services de santé au travail sera amené à s'adapter dans les semaines qui viennent au fur et à mesure de l'évolution de la stratégie vaccinale globale et de la disponibilité des vaccins.